Mission de mentorat et d'accompagnement de la gestion des ressources humaines de la nouvelles division nationale de la police maritime et de la Légion de Gendarmerie Maritime et Fluviale

LIMITE DE CANDIDATURE

26 Juin 2026

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains. Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer

Description de la mission

1. **Objectifs de la mission**

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 3 du programme POC II, relatif au renforcement de la coordination interservices des forces de défense et de sécurité.

Elle consiste à appuyer la Gendarmerie Maritime et Fluviale ainsi que la Division Maritime de la Police Nationale à travers des actions de conseil, de formation, d'accompagnement et de mentoring.

2. **Contexte est justification**

Dans le cadre du renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité du Sénégal et de la mise en œuvre du programme POC II, les autorités sénégalaises ont exprimé le besoin de consolider durablement les compétences de la Gendarmerie Maritime et Fluviale ainsi que de la Division Maritime de la Police Nationale.

Face à l'accroissement des enjeux liés à la sûreté maritime et portuaire, à la surveillance des frontières fluviales et maritimes, à la lutte contre les trafics illicites, à la migration irrégulière, ainsi qu'au renforcement de la coordination interservices et des capacités opérationnelles, la mise en place d'un dispositif structuré de formation, d'accompagnement et de professionnalisation des personnels apparaît indispensable.

La présente mission de mentorat vise ainsi à accompagner les forces de sécurité intérieure sénégalaises dans le développement et la consolidation des capacités organisationnelles, pédagogiques et managériales des unités spécialisées maritimes et fluviales.

3. Stratégie de pérennisation

La pérennisation des acquis reposera sur le transfert durable de compétences aux personnels de la Gendarmerie Maritime et Fluviale et de la Division Maritime de la Police Nationale, à travers la formation, le mentoring et l'approche « formation de formateurs »

La mission favorisera également l'institutionnalisation des outils et procédures développés, ainsi que le renforcement des mécanismes permanents de coordination interservices. L'implication des autorités hiérarchiques et la mise en place d'un suivi régulier contribueront à assurer la continuité et l'autonomie des actions engagées.

Les interventions s'articulent autour de trois axes principaux :

- le volet ressources humaines et organisationnel ;
- l'ingénierie de formation et pédagogique ;
- le mentoring et le développement du leadership dans le cadre des formations spécialisées.

4. Organisation générale de la mission (modalités de déploiement) Les activités principales de l'expert porteront sur :

Les actions de formation et d'accompagnement seront planifiées selon un calendrier prévisionnel validé avec la Cheffe d'équipe du POC II à Dakar. **La mission s'étendra sur une période globale de 120 jours ouvrés, répartis entre août 2026 et mai 2028.**

Un planning prévisionnel détaillé sera transmis à la contractualisation. Il précisera, de manière indicative et adaptable, la répartition des interventions de l'expert à Dakar, selon une programmation volontairement flexible permettant d'ajuster les dates de mission en fonction des contraintes opérationnelles et des besoins du projet.

La mission reposera sur un principe d'alternance entre :

- des missions sur site à Dakar (Sénégal) ;
- des périodes de travail en France dédiées aux activités de conception, de structuration et de production pédagogique.

Interventions sur site à Dakar

Les séquences sur site permettront notamment de conduire :

- les sessions de formation ;
- les activités de mentoring et de coaching ;
- les ateliers opérationnels ;
- les diagnostics de terrain ;
- les échanges et travaux collaboratifs avec les équipes locales.

Périodes de travail en France

Des périodes de travail en France seront organisées tout au long de la mission afin de permettre :

- la conception et la finalisation des contrats de formation ;
- l'élaboration des référentiels et supports pédagogiques ;
- la création des modules destinés aux formateurs et apprenants ;
- la rédaction des supports de cours et documents pédagogiques ;
- la production du mémento pédagogique ;
- la préparation des attestations et certificats de formation ;
- plus largement, toutes les activités pouvant être réalisées à distance sans présence sur site.

Cette organisation vise à assurer une articulation optimale entre les phases opérationnelles sur le terrain et les phases de conception pédagogique.

Résultats prévus

1. **Résultats prévus**

   À l'issue de la mission :

Résultats institutionnels

- Amélioration de la gestion des ressources humaines ;
- Renforcement des capacités organisationnelles ;
- Amélioration de la coordination interservices ;

- Structuration des dispositifs de formation.

Résultats opérationnels

- Renforcement des capacités de leadership ;
- Amélioration de la gestion des équipes ;
- Développement des compétences spécialisées ;
- Optimisation de la coordination opérationnelle.

2. Livrables

Les livrables suivants seront remis à l'issue de la mission :

- Rapport de diagnostic RH et organisationnel
- Analyse des besoins en formation
- Plan d'action stratégique
- Référentiels et programmes de formation
- Modules pédagogiques spécialisés
- Supports de cours et documentation pédagogique
- Mémento pédagogique
- Contrats de formation
- Attestations et certificats de formation
- Rapport de mentoring et de coaching
- Rapport final de mission

Profil de l' expert

- Expertise en gestion des ressources humaines et en management.
- Expérience avérée en audit des processus RH.
- Expertise maritime
- Compétences en gestion des équipes et en évaluation des performances.
- Expérience en formation au leadership et aux relations interpersonnelles au travail (R.I.T.).
- Connaissance des normes internationales en gestion des ressources humaines.
- Compétences en rédaction de processus et en élaboration de stratégies RH.
- Capacité à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Ingénierie pédagogique et formation : conception de programmes de formation pour forces armées, forces de sécurité et contingents internationaux.
- Expériences en sûreté maritime et portuaire : lutte contre la piraterie, sécurité des ports et opérations en

mer.

- Expériences avérées dans le domaine international et les programmes en Afrique

DIVERS

Organisation de la mission

Transports et déplacements

CIVIPOL prend en charge le billet d'avion aller-retour en classe économique transmis à l'expert dès sa contractualisation. Les cartes d'embarquement aller et retour devront être conservées et remises à l'équipe projet du POC II à Dakar.

Séjour et hébergement

L'expert perçoit une indemnisation forfaitaire par nuitée. Il lui appartient d'effectuer lui-même la réservation de l'hôtel et le paiement de la facture totale. Il en est de même pour la restauration et les frais personnels. L'équipe projet du POC II à Dakar se tiendra à disposition de l'expert et lui fournira toutes les informations utiles en sa possession.

Aucun autre frais ne peut être engagé par l'expert au nom du projet ou de CIVIPOL sans l'accord préalable de la coordination du projet POC II.

La logistique nécessaire à l'accomplissement de la mission sera mise à disposition par l'équipe projet du POC II sur le site même de la formation.

L'expert pourra être amené à se rendre à Dakar quelques jours début juillet 2026 afin d'assister le projet lors du Comité de pilotage du programme (COPIL). À cette occasion, il présentera l'ensemble des éléments complémentaires relatifs à l'ingénierie de formation et à la structuration du dispositif pédagogique, lesquels seront consolidés et exposés lors de la réunion plénière.

Divers

Le point de contact au niveau du siège du POC II à Dakar est Zakiya GENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu) les candidatures devront lui être transmises avant le 26 juin 2026, 12 heures 00 (horaire de Dakar).

